# Des avions pour la France

## Mr Charles Delesalle sénateur du Pas-de-Calais accepte la présidence d'honneur du Comité régional des « Etrangers de France »

Une réunion du comité régional des « Etrangers de France » s'est tenue au Palais de la Bière.

Des représentants de différentes nations étaient présents, notamment: MM. Fairon, président de la Fédération des Sociétés belges du Nord de la France, et M. Schouttaten, vice-président de la Confédération des sociétés belges de France.

Toute l'assemblée a été unanime à déclarer son attachement à la France et à faire de suite le plus grand effort pour que la souscription soit en rapport avec le grand nombre d'étrangers qui habitent nos deux départements du Nord et Pas-de-Calais.

Il a été entendu qu'en raison de l'organisation parfaite des Belges qui, groupés en une Confédération nationale, ont décidé de prendre en mains l'action de recueillir les fonds nécessaires à la participation du don d'une escadrille d'avions des « Etrangers de France », il était nécessaire de créer un comité régional rassemblant tous les ressortissants étrangers autres que les Belges, mais qui collaboreraît main à la main avec eux.

Une prochaine réunion à laquelle seront invités tous les étrangers des départements du Nord et du Pas-de-Calais a été envisagée, à laquelle les délégués des différentes nationalités seront prochainement chargés de recueillir les souscriptions de leurs compatriotes. Ils seront à cet effet, munis des carnets de reçus et des listes de souscription officielles.

Avant de clôturer la réunion, M. Hoffnung, délégué régional, a proposé la constitution du bureau du comité régional.

M. Delesalle, sénateur du Pas-de-Calais, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'air, ayant bien voulu accepter la présidence d'honneur, fut particulièrement acclamé par les présents.

Sont nommés vice-présidents d'honneur: M. J. Altazin et M. Boistelle, président et vice-président de l'Association aéronautique du Nord de la France; président, M. Louis Thomas, à Flines-lez-Raches; secrétaire, M. Léon Heller, et un délégué de chaque nation ayant des ressortissants dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Une réunion du comité régional aura lieu samedi 13 mai, à 20 h. 30, au Palais de la Bière, à Lille. Les représentants des pays ci-après qui n'assistaient pas aux précédentes réunions: Amérique, Allemagne, Angleterre, Suisse, Portugal, pays scandinaves, etc., sont instamment priés d'envoyer un délégué à la réunion du 13 mai.

Les Belges qui n'appartiennent à aucune association et les ressortissants des autres nationalités qui voudraient accomplir leur devoir de suite vis-à-vis de leur deuxième patrie, peuvent dès à présent, verser leurs fonds: pour les Belges au journal « Le Belge de France », 23, rue Clausel, Paris (9e), c.c.p. 1.071-91, et pour les autres étrangers: « Les Etrangers de France à leur deuxième patrie », 55, rue La Bruyère (9e), c.c.p. 2.404-49.

## Le Congrès régional des Amicales catholiques du 21 mai, à Dunkerque

A l'occasion du Congrès de l'Union régional du Nord de la Fédération des amicales de l'enseignement catholique de France du 21 mai prochain, qui sera présidé par S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, et auquel assisteront de très nombreuses personnalités fédérales parmi lesquelles on peut citer : MM. Henry Poupon et Pierre Gomane, président général et secrétaire général de la Fédération des amicales, M. Paul Rouze, président de l'Union régionale du Nord, et au cours duquel un orateur de talent, M. Francois Valentin, député de Nancy, prendra la parole, la Société nationale des Chemins de fer français accorde aux congressistes, ainsi qu'à leur femme et à leurs enfants non mariés les accompagnant, la délivrance de billets d'aller et retour individuels, qui comportent, pour chacun des trajets d'aller et retour, une réduction de 40 % sur les prix des billets simples à plaire entière.

La validité de ces billets est fixée du 16 au 26 mai.

Pour bénéficier de cette réduction, le voyageur devra présenter à la gare de départ, une formule individuelle qu'il pourra se procurer, jusqu'au 15 mai 1939, auprès du secrétaire général adjoint de l'Union régionale du Nord : M. Jean-Marie Saint-Huile, « Corner-House », à Avesnes- sur-Helpe (Nord), en mentionnant ses noms et prénoms, profession, domicile, adresse complète et qualité (congressiste, femme ou enfant de congressistes) ainsi que la gare de départ. (Joindre à toute demande un timbre de 0,90 pour la réponse).

Cette formule individuelle n'est pas un titre de transport. Elle n'a de valeur que si elle est produite avec le billet à prix réduit, auquel elle doit être annexée.

Le voyageur doit : au départ, signer la formule et la faire timbrer par la gare de départ ; avant le retour : faire viser la formule à la permanence du Congrès ; au retour : faire timbrer la formule par la gare de retour (Dunkerque).

Toute demande de formule individuelle faite après le 15 mai, risquerait de ne pouvoir être adressée en temps utile aux intéressés.

* * *

Les personnes qui pourraient voyager ensemble, par groupe de dix au moins, à l'aller comme au retour, auraient avantage à demander des billets à demi-tarif accordés aux voyageurs en groupe. Se renseigner à la gare de départ quelques jours à l'avance.

# Accusé d'incendie volontaire à Landas un ouvrier agricole est condamné à cinq ans de réclusion par la Cour d'assises du Nord

Le 8 août 1938, vers 4 h. du matin, un incendie éclatait à Landas, arrondissement de Douai, dans une ferme appartenant à M. Ducanche. Deux chariots, deux veaux, des poules et du matériel agricole étaient complètement anéantis.

L'enquête ouverte par la gendarmerie permit de porter les soupçons sur l'ouvrier agricole Alexandre Henneuse, 28 ans, dont les explications embarrassées ne permettaient pas de douter de sa culpabilité. Au reste, celui-ci avait déclaré, un mois avant l'incendie, et devant des enfants, qu'il mettrait le feu à la ferme.

Il avait réitéré ces menaces devant un témoin, ajoutant que son patron « apprendrait à le connaître ».

Malgré les charges, Henneuse a nié avoir mis le feu. Sa responsabilité est entière, estime le docteur Vullien, médecin aliéniste, qui le représente comme un simulateur.

Ajoutons que les dégâts causés par l'incendie ont été estimés à 140.000 fr. environ ; M. Ducanche, qui était partiellement assuré subit un préjudice d'une centaine de mille francs.

A l'audience, Henneuse se décide à avouer, mais c'est involontairement, en laissant tomber une allumette qu'il aurait mis le feu. Ses explications trouvent peu de crédit devant la Cour, et les témoins sont d'ailleurs formels quant à sa culpabilité.

M. l'avocat-général Dorly requiert la réclusion.

Mr Courmont, du barreau de Douai, plaide l'acquittement.

Henneuse est condamné à 5 ans de réclusion et à 10 ans d'interdiction de séjour.

# CARNET

## Naissances

— M. et Mme **A. Poullet-Mulliez** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, **Nicole.**

Roubaix, 25, rue du Trichon.
Jeudi 4, vendredi 5. 18026d

— M. et Mme **Paul Leurent-Monnier** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, **Catherine.**

Tourcoing, 21 avril, 95, Av. G.-Dron.
Jeudi 4, vendredi 5 mai. 79078d

## Fiançailles

— On annonce les fiançailles de **Mademoiselle Berthe Masurel,** fille de Mme veuve Fidèle Masurel, avec **M. Paul Cordonnier,** secrétaire adjoint de la mairie de Marcq-en-Barœul, fils de M. et Mme J. Cordonnier.

Wattrelos, 15, rue Sainte-Thérèse.
Marcq-en-Barœul, 31, rue de Lille.

## Nécrologie

Lundi matin, à 11 h., ont été célébrées en l'église St-Gommaire, à Malines, les funérailles de Mme veuve Alphonse De Jonghe, doyenne des directrices de cirques belges. Le deuil était conduit par M. De Jonghe, fils de la défunte et ses quatre petits-enfants, accompagnés du P. Ange, d'Anvers, aumônier général de l'œuvre des Forains de Belgique et curé des bateliers en Wallonie.

Rappelons que le cirque De Jonghe est venu maintes fois installer sa vaste tente, boulevard, Gambetta, à Roubaix, à l'occasion de la foire.

## LA SEMAINE NATIONALE DE L'ENFANCE

Le Comité départemental du Nord de la Semaine de l'Enfance nous communique :

Chaque année, au mois de mai, le Comité national de l'Enfance entreprend dans la France entière, sous le haut patronage de M. le ministre de la Santé publique, une campagne en faveur du développement des œuvres publiques et privées de protection de la mère et de l'enfant.

Les fonds recueillis au cours de cette campagne servent non seulement à aider des œuvres existantes, mais aussi à en créer de nouvelles.

De nombreuses existences sont ainsi sauvegardées.

A l'heure où la diminution progressive de la natalité inquiète à juste titre tous ceux que préoccupe l'avenir du pays, l'initiative du Comité national de l'Enfance ne peut manquer de rencontrer l'accueil le plus favorable.

Aussi ne doutons-nous pas que la Semaine de l'Enfance obtiendra cette année encore dans notre département tout le succès qu'elle mérite.

Acheter les insignes et les cartes-postales du Comité national de l'Enfance, c'est sauvegarder la santé et la vie de nos enfants et préparer les générations saines et fortes dont le pays a plus que jamais besoin.

— Des pétards de chedite ont explosé sous deux pylones de la ligne à haute tension de l'énergie électrique du sud-ouest, dans la banlieue de Bordeaux. Les deux pylones se sont légèrement courbés. Les dégâts ne sont pas très importants et le courant n'a pas été coupé. Trois autres pétards non explosés ont été découverts.

— Le général Weygand, venant de Téhéran, accompagné du capitaine Gasser, est arrivé à 8 h. à Ankara. Il est l'hôte de l'ambassade de France où il séjournera jusqu'à mercredi.

# Roubaix

**Aujourd'hui, mardi 2 mai :**

**Aujourd'hui:** saint Athanase; demain, Invention de la Sainte Croix.

**Soleil:** Lever, 4 h. 32; coucher, 20 h. 05.

**Lune:** Pleine le 3.

**Bulletin météorologique pour la journée du 2 mai (région Nord):** Assez beau le matin, nuages abondants l'après-midi, tendance orageuse; vent variable faible, Est dominant; le maximum de température sera en hausse de 3 à 4 degrés.

**Pharmacien de service de nuit** (à ne déranger qu'en cas d'absence du pharmacien habituel): M. Vandenbogaert, 65, rue Jules-Guesde.

**Sapeurs-pompiers:** numéro d'appel: 322.33.

**Examen médical de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance:** de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

**Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy,** 42, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

# UNE FEMME JETTE SON NOUVEAU-NÉ DANS UNE CUVE D'EAU

## *La meurtrière est arrêtée*

Au cours de la matinée de lundi, M. Darley, commissaire de police à Roubaix, était avisé qu'un infanticide avait été commis dans une habitation du quartier du Pile, 104, rue de Condé.

Il s'y rendit aussitôt et y trouva Mme veuve Vervynck, née Marie Nierviesch, 37 ans, originaire de Cernay (Haut-Rhin), qui vaquait à ses occupations. Le magistrat commença ses recherches et découvrit dans une bassine pleine d'eau, le cadavre noyé d'un nouveau-né!

La femme Vervynck fut visitée par un médecin et admise peu après à l'hôpital « La Fraternité » où elle a été gardée à

(Ph. J. de Rx.)
LES MEMBRES DU PARQUET ET LES ENQUÊTEURS

vue. Mère de six enfants — âgés de cinq à treize ans — cette femme en a cinq à sa charge, le sixième étant hospitalisé dans un établissement charitable. Elle travaille, en qualité de manœuvre spécialisée, dans une usine du quartier. Pendant les heures de travail, ses enfants sont à l'école ou dans une cantine scolaire.

Le parquet fut avisé et les magistrats vinrent vers 10 h. 30 opérer leurs constatations. Ils étaient accompagnés de M. Morellon, chef de la Sûreté de Roubaix, et de M. le docteur Muller. Le praticien, qui examina le petit corps, constata que l'enfant était né viable et parfaitement constitué.

Quant à la mère, qui fut interrogée à l'hôpital, elle expliqua n'avoir pas eu d'intention homicide, mais que c'était pour cacher à ses enfants le petit être vagissant qui venait de tomber par terre qu'elle l'avait jeté dans le premier récipient qui s'était présenté à sa vue.

Issue d'une excellente famille alsacienne, pourvue d'une solide instruction, elle occupa, plusieurs fois, divers emplois bien rétribués dans des bureaux. Mais au bout de peu de temps ses employeurs durent s'en séparer, les uns après les autres. Et Marie Vervynck fut contrainte de gagner sa vie à l'usine.

Interrogée sur la façon dont elle se serait séparée du petit cadavre si une indiscrétion n'avait alerté la police, elle répondit qu'elle avait l'intention d'aller l'enterrer à la tombée de la nuit.

La mère criminelle a été mise sous mandat d'arrêt et sera déférée au parquet dès que son état le permettra.

Quant à ses enfants, ils seront confiés à l'Assistance publique.

Balances, bascules. Charlet, Croix. T. 214.21 44062

## Les fêtes du cinquantenaire du Cercle sténographique roubaisien se dérouleront le 28 mai

Le 23 avril dernier, les examens de sténographie et de dactylographie, pour Roubaix et les environs, organisés par le Cercle sténographique roubaisien, sous les auspices de l'Association sténographique unitaire de Paris, ont eu lieu, sous la présidence de M. Turotte, à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège à Roubaix.

Cette session réunissait 407 candidats.

Les résultats de ces examens seront communiqués au cours du bal de famille organisé à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire du Cercle sténographique roubaisien, le dimanche 28 mai.

Ces fêtes comprendront :

A 9 h. 30, à l'Institut Turgot, un concours régional de sténographie et de dactylographie ; à 12 h., le dépôt d'une gerbe au monuments aux morts ; à 19 h. 30, un banquet officiel au Grand Hôtel ; à 21 h., un bal de famille au Cercle de l'Industrie.

Le comité du cercle sténographique compte sur la présence de tous ses membres et de leur famille, ainsi que de tous les sténographes de Roubaix-Tourcoing et environs.

Pour le concours régional de sténographie et de dactylographie du 28 mai, réservé aux membres du cercle sténographique roubaisien, des épreuves éliminatoires à 100, 120 et 140 mots-minute, auront lieu le jeudi 11 mai à 19 h., à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, à Roubaix.

Spécialité d'Indéfrisables : 70 fr.
st compris. José, Gd'Place, Lille. T. 264.89. 49995

## Après le double cambriolage de la rue de la Gare

On sait qu'au cours de la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs s'introduisirent dans un vaste immeuble situé à l'angle de la rue de la Gare et de la rue Pasteur, et qui abrite, au rez-de-chaussée, les bureaux de M. Jean Mas, expéditeur, et au premier étage, l'entreprise de M. Louis Droulers, fabricant de bonneterie.

On sait que les malfaiteurs ne trouvèrent aucun argent chez M. Mas, mais, par contre, dans un coffre-fort de l'entreprise Droulers, ils firent main basse sur deux enveloppes contenant une somme de 33.000 francs.

Rendus fort guillerets par un tel butin, ils dédaignèrent un autre coffre-fort, qui renfermait une somme de 28.000 fr. !

La Sûreté enquête activement sur cette affaire et a déjà recueilli certains éléments qui permettent de croire qu'il s'agit là de l'œuvre de « spécialistes », qui ne sont certainement pas de la région.

L'indicateur de l' « affaire », lui, est certainement Roubaisien, et il aura fait appel, croit-on, à des gens munis de tout l'attirail nécessaire pour éventrer le coffre-fort et qui, peut-être, viennent de loin.

On ne désespère pas, pourtant, de les retrouver rapidement, eux et leur indicateur.

LES LOCAUX DE LA Sté DROULERS et Cie, sont assurés contre le vol par Pierre Prouvost, Assureur-Conseil, 17, rue Jules-Deregnaucourt, Roubaix.

## La vente annuelle de solidarité du Parti social français

Nous rappelons que notre vente annuelle de solidarité organisée par le P.S.F., aura lieu les 6, 7 et 8 mai.

Les stands et les attractions seront installés 50, rue Neuve.

L'ouverture se fera le samedi 6 mai, à 15 h. Le dimanche, la vente commencera à 11 h. et se poursuivra jusqu'à 19 h. Lundi -, les comptoirs seront ouverts de 15 h. à 19 h. Il y aura d'autre part, le dimanche à 11 h., rue Neuve, apéritif-concert et chacun des trois soirs : dîners et bals, 28, rue du Château.

## La défense passive

Les cours de défense passive du Comité roubaisien auront lieu :

1° Pour les auxiliaires Z : le jeudi 4 mai, à 19 h. 30, au dispensaire rue des Longues-Haies, démonstration d'appareils respiratoires, exercices pratiques, par M. le docteur Loth. — Le vendredi 5 mai, à 18 h., à l'Hôpital de la Fraternité, exercices pratiques de brancardage : le samedi 6 mai, à 18 h., à l'Hôpital de la Fraternité, exercices pratiques de brancardage.

2° Pour le personnel des « usines désignées » et les volontaires : le mardi 2, à 18 h., à l'Hôpital de la Fraternité, exercices pratiques de brancardage et de respiration artificielle ; le mercredi 3 mai, à 18 h., exercices pratiques de brancardage avec les appareils de protection individuels et le jeudi 4, à 18 h., au dispensaire rue des Longues-Haies, soins à donner aux gazés par M. le docteur Parmentier, suivi du passage à la chambre à gaz.

## Un homme est blessé de plusieurs coups de couteau

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, M. le docteur Richir a fait admettre à l'hôpital « La Fraternité », Joseph Leman, 28 ans, domicilié 140, rue Edouard-Anseele, cour Mullier, 7, qui avait reçu plusieurs coups de couteau dans le dos.

La police fut alerte et vint interroger le blessé. Leman se borna à dire qu'il avait été attaqué près de son domicile par un individu qu'il ne connaît pas et que celui-ci, après l'avoir blessé, prit la fuite sans qu'il ait pu seulement tenter un geste pour le retenir.

Il déclare ignorer la raison de cette agression.

L'état du blessé ne présente aucun caractère de gravité. La Sûreté enquête activement sur cette affaire.

UNE MAUVAISE CHUTE. — Hier lundi, un pensionnaire de l'hospice Blanchemaille, M. Pierre Gaillet, 78 ans, qui passait boulevard de Paris, a fait une chute et s'est blessé à la figure.

Il dut recevoir des soins dans une pharmacie voisine, puis il a été reconduit à l'hospice par les soins de la police.

UNION DES COMMERÇANTS DE LA RÉGION DU NORD (U.C.R.N.). — Permanence ce mardi 2, de 14 h. à 15 h., 13, rue du Pays, pour tous renseignements.

AMICALE DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE. — Ce soir, mardi 2, à 19 h., athlétisme et basket au Stade municipal rue de Lannoy.

CHORAL NADAUD. — Ce soir mardi 2, au siège, réunion de commission à 18 h. 30.

CHORALE DES MUTILÉS. — Ce soir mardi 2, à 19 h. 30, répétition générale.

QUAND JE VAIS A PARIS JE DINE A LA
REINE PÉDAUQUE
1re PLACE AU CONCOURS DES DIX MEILLEURS RESTAURANTS DE PARIS
6 RUE DE LA PÉPINIÈRE (GARE St LAZARE)

## CROIX

FAMILLES NOMBREUSES. — Ce mardi 2 mai, à 20 h. 15, réunion du comité, café Lefebvre, 6, rue Jean-Jaurès.

## WASQUEHAL

### Près de cent hectares de blés ont été ensemencés

Pour la campagne agricole de 1939, le registre communal d'ensemencements de blés accuse une superficie de 98 hectares 20 ares, répartis en 97 hectares 10 de blés de printemps semés après le 1er février. Cette importante surface est exploitée par vingt-cinq cultivateurs qui occupent, comme propriétaires ou locataires, une superficie totale de terres labourables de 234 hectares 23 ares.

La proportion de terres ensemencées en blés comporte ainsi environ un sixième du territoire de la commune de Wasquehal, dont l'étendue est de 665 hectares.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui mardi 2, à 15 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet.

COURS GRATUITS DE SOLFÈGE. — Ce soir mardi 2 et jeudi 4, à 19 h., cours gratuits de solfège au siège de l'harmonie la « Jeune France », 8, rue Pasteur. — Mercredi 3, à la même heure, à la salle des fêtes du Capreau et au siège de l'harmonie J.-Bte-Lepers, 17, rue Jean-Macé, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Répétition générale, salle annexe rue de Roubaix, le jeudi 4, à 18 h. 30 pour les tambours et à 19 h., pour les clairons.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — Ce soir mardi 2, à 20 h., répétition générale à l'église.

SABLÉ DES FLANDRES
Création GESLOT et VOREUX 78

## WATTRELOS

### M. l'abbé Charles Decornet vicaire à Sainte-Thérèse est nommé curé à Prémesques

Nous apprenons que M. l'abbé Charles Decornet, vicaire à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, vient d'être nommé curé à Prémesques.

Depuis cinq ans, M. l'abbé Decornet, était à Sainte-Thérèse, le précieux auxiliaire de M. l'abbé Delabart, curé de la paroisse. Pendant son séjour à Sainte-Thérèse, il témoigna d'un grand zèle apostolique. Il fonda la J.O.C. et la L.O.C., et grâce à son activité, ces deux mouvements s'étaient développés magnifiquement.

Aussi c'est avec regret que les paroissiens, conquis par son zèle, sa serviabilité et sa cordialité, auront appris son départ.

Né à Croix, en l'année 1894, M. l'abbé Decornet avait été ordonné prêtre en l'année 1918. Pendant quinze ans, il fut vicaire à Saint-Sauveur, à Lille.

En cette circonstance, nous sommes heureux de lui présenter nos vœux d'un long et fécond ministère.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Contrairement aux prévisions il y aura répétition partielle aujourd'hui mardi 2, à 19 h. 30, au couvent pour la schola Sainte-Cécile.

Au cercle Saint-Joseph, à 20 h., répétition pour les basses.

Par suite de la réunion des anciens élèves des Frères, mercredi, la répétition générale est reportée au vendredi 5 mai, à 20 h., à l'église.

SCHOLA SAINTE-CECILE. — Mercredi 3, à 10 h., réunion à la tribune pour les funérailles de Mme Renard-Dewaele.

## LANNOY

### Mort de M. David Thuilliez

La population de Lannoy a appris avec consternation la mort de M. David Thuilliez, le sympathique garde de la commune, survenue dimanche soir, dans une clinique où il était entré jeudi soir et où, d'urgence, on avait dû pratiquer une délicate intervention chirurgicale.

M D. THUILLIEZ

M. Thuilliez qui, pour tous les Lannoyens et les habitants de la proche région de Lannoy, était tout simplement « l'ami David », s'était acquis une déférente popularité

Jamais il ne refusait un service et lorsqu'il sentait que son concours était désiré, sans que l'on se permît de le réclamer, il s'offrait avec cette jovialité franche et simple qui le faisaient aimer.

Brave homme au cœur sensible, il était accueilli dans tous les milieux avec le même respect et la même sympathie.

Il était né à Witternesse (Pas-de-Calais) le 1er janvier 1880. Entré dans la gendarmerie en 1906, il fut affecté peu de temps après à la brigade de Lannoy. Cette affectation devait, du reste, être définitive, pour la plus vive satisfaction des habitants qui, ayant connu M. Thuilliez, ne l'auraient pas vu partir sans vifs regrets.

Ses chefs, par ailleurs, le tenaient en haute estime et un diplôme du ministère de la Guerre vint sanctionner ses mérites et attester sa conscience professionnelle.

Lorsqu'en juin 1922, M. Thuilliez prit sa retraite, il fut nommé receveur de l'Octroi de la ville de Lannoy, et enfin, depuis août 1930, il ajoutait à ces occupations celles de garde de la commune.

Au mois de novembre 1938, il avait reçu la médaille militaire. Il était aussi titulaire de la médaille d'honneur de la police.

Les funérailles de M. Thuilliez seront célébrées le jeudi 4 mai, à 9 h., en l'église de Lannoy.

Nous présentons aux membres de famille du défunt nos condoléances les plus sincères.

### L'itinéraire des cérémonies de la confirmation dans le canton

Le sacrement de confirmation sera donné cette année par Son Eminence le cardinal Liénart, le jeudi 4 mai, à 9 h. à Ascq, pour Ascq, Annappes, Chéreng, Tressin, Forest, Baisieux, Petit-Baisieux, Anstaing, Willems, Camphin-en-Pevèle; le jeudi 11 mai, à Lannoy, pour les paroisses de Lannoy, Hem, Lys, Sailly, Touffiers, Fiers-Bourg et pour le pensionnat de Néchin.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception aujourd'hui mardi 2, de 9 h. à 10 h.

## HEM

UNE LEÇON DE JARDINAGE. — La société d'horticulture et des jardins ouvriers de France, fera donner une leçon de jardinage le dimanche 7 mai, à 14 h. 30, chez M. Roland Heemeryck, salle du Tilleul, par M. Blotteau, professeur. La carte de 1939 sera exigée à l'entrée. Les membres sont invités à retirer leur carte jusqu'à la fin de ce mois. Passé ce délai ils seront considérés comme démissionnaires. Nouvelles adhésions reçues chez le délégué. M. André Vos, 161, rue Jules-Guesde.

## TOUFFLERS

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. POURCELLE, 14, rue de l'Eglise.

## LEERS

### La première ducasse

La première ducasse de Leers qui s'est ouverte dimanche, a vécu une journée sans gloire.

Les averses ont ralenti l'élan des visiteurs. Cependant, elle a créé autour des lieux dont elle avait pris possession une animation qui s'est reportée ensuite dans les cafés environnants.

Hier, lundi, la traditionnelle braderie s'est déroulée dans la rue de la Mairie, et a attiré une bonne affluence de promeneurs.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe demain mercredi 3 mai, de 9 h. à 10 h.

## WILLEMS

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Le jeudi 4, à 10 h., à la mairie, obligatoire pour les femmes assistées.

REVISION DU CADASTRE. — M. le conservateur du cadastre recevra à la mairie le 3 mai, de 11 h. à 12 h. les personnes qui auraient des réclamations à formuler concernant leurs propriétés bâties ou non bâties.

EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL
15 MAI - 15 OCTOBRE
LILLE ROUBAIX

## Un préposé des douanes est écrasé par une camionnette à Frelinghien

### Son état est très grave

Une camionnette de la brasserie Dalle, de Wervicq, conduite par le chauffeur Georges Becquart, demeurant à Nieppe, se dirigeait vers Comines. A l'arrivée sur le territoire de Frelinghien, le conducteur aperçut sur la route le corps d'un homme qu'il ne put éviter et les roues gauches de la voiture passèrent sur le malheureux. Il s'agissait de M. Marcel Souillard, 31 ans, préposé des douanes, de la caserne de Deulémont, qui a été transporté à l'hôpital de Comines où l'on constata qu'il était atteint d'une fracture du bassin et du fémur gauche. Son état est très grave.

Le chauffeur a déclaré aux gendarmes d'Houplines qu'il s'était rendu compte trop tard qu'il s'agissait d'un homme couché sur la route.

# Tourcoing

**Aujourd'hui, mardi 2 mai :**

**Hôtel de ville:** 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
**Bains:** 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
**Bibliothèque communale:** 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
**Bibliothèque populaire:** 14 h. à 18 h.
**Caisse d'Epargne:** 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
**Consulat de Belgique:** 8 h. à 13 h.
**Pharmacien de nuit:** M. Deberdt, 50, rue du Tilleul.

## Les cinquante ans de vie religieuse de sœur Marie d'Aquin de l'ordre de la Présentation

Plus encore que les autres jours, il y eut une douce et sainte joie dans le calme et reposant couvent de la rue de la Cloche, dimanche, où se célébraient les cinquante années de vie religieuse de Sœur Marie d'Aquin, l'une des plus dévouées et des plus modestes sœurs de l'Ordre de la Présentation, dont la principale mission est de protéger la jeunesse contre les vicissitudes de la vie, contre les dangers pernicieux du séjour à l'usine ou au bureau.

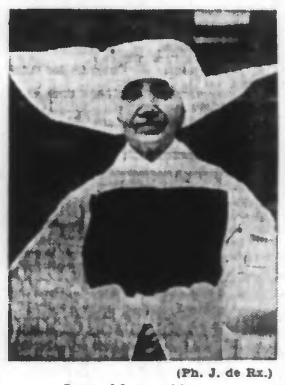

(Ph. J. de Rx.)
SŒUR MARIE D'AQUIN

C'est en 1889, dans la maison mère de l'Ordre, que Sœur Marie d'Aquin prononça ses vœux et devint religieuse pour se consacrer à la jeunesse.

La Mère supérieure la mit aussitôt à la tâche en lui confiant diverses missons, dont certaines dans la banlieue de Paris, où elle put révéler toute l'étendue de son ardeur à servir la cause des humbles et des ouvrières.

Cette première expérience accomplie, sœur Marie d'Aquin arrivait à Tourcoing en 1910. En plus de la tâche qui l'attachait à la maison de la rue de la Cloche, elle se voyait désignée pour apporter le concours de ses conseils et de son expérience, aux jeunes filles des Etablissements Tiberghien, au Pont-Rompu, puis, peu après, aux Etablissements P. et J. Tiberghien de la rue de Lille.

Pendant près de trente années, avec une persévérance que peut seule entretenir la foi, Sœur Marie d'Aquin accomplit sa mission si bienfaisante auprès des jeunes ouvrières.

La dévouée religieuse organisa des cours de couture : elle fit tout ce que son zèle charitable lui inspira pour retenir l'attention d'abord, puis pour conquérir l'amitié et l'affection des jeunes filles.

Elle devint une sage directrice de conscience et une fidèle confidente, et nombreuses sont celles qui recueillirent avec profit les fruits du jugement sain, de la connaissance parfaite de l'âme humaine que possédait sœur Marie d'Aquin.

La guerre mit de nouveau à l'épreuve cette dévouée religieuse. Elle connut toute l'amertume d'une occupation ennemie, mais sa volonté du bien ne fut pas lassée. Elle organisa des ouvroirs de guerre, dans plusieurs paroisses de la ville, soustrayant ainsi la jeunesse à la déprimante influence de l'inoccupation et contribuant à soulager les misères si nombreuses.

Visites de malades, cours de catéchisme, réunions de jeunes filles, ce furent là les principaux terrains d'action sur lesquels s'exerça la charité qui animait Sœur Marie d'Aquin.

Cette œuvre inlassablement poursuivie, parallèlement à son action discrète, constitua la vie religieuse de Sœur Marie d'Aquin pendant cinquante années, vie qui se poursuit encore maintenant avec la même activité et la même persévérance, malgré les soixante-quinze ans que porte avec vaillance cette bonne sœur.

* * *

### La journée de dimanche

On comprend tout l'élan et la foi qui animèrent les sœurs de la Présentation, les fidèles amies de Sœur Marie d'Aquin et MM. Tiberghien, quand, au cours de modestes mais émouvantes cérémonies de dimanche, fut fêtée la vénérée jubilaire.

Au cours de la messe, célébrée à 8 h. 30, dans la chapelle de la communauté, M. le chanoine Cousin, qui officiait, prit la parole, à l'évangile, pour exprimer la reconnaissance de tout l'auditoire, envers Dieu, qui anima la vie de sa fidèle servante ; envers la communauté, qui sut aider et maintenir la jubilaire dans la voie qu'elle avait choisie ; envers les ouvrières, dont l'attachement aux enseignements donnés par Sœur Marie d'Aquin a prouvé la bienfaisance de ses conseils et de ses exemples.

Il y eut ensuite une communion générale et, en une unanime action de grâces, tous remercièrent le Ciel de ses bienfaits.

La Chorale, dirigée par Sœur Agnès du Christ-Roi et accompagnée à l'orgue par Mlle Desmarchellier, interprêta un très joli programme.

Après la messe, tout le monde se retrouva au réfectoire, où un déjeuner fut servi.

La table d'honneur était présidée par M. le chanoine Cousin, qui avait à ses côtés M. l'abbé Rimette, aumônier de la communauté ; Sœur Renée de Sainte-Croix, supérieure ; M. et Mme Jean Tiberghien et tous les membres de sa famille.

En une courte allocution, M. J. Tiber-

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mardi 2 mai 1939. — N° 9. *

— ...à une Société de recherches minières.

— Ah ! l'Asie occidentale est à ce point inépuisable. Je ne doute pas que vous y trouviez ce que vous y cherchez !

D'un geste, Freddy Mac Evans avait rappelé le Grec.

— Demetrios, apporte-nous... La même chose, cher Monsieur ?

— C'est que cet arak est terriblement dangereux.

— Voyons, ne me laisses pas boire seul!

— En ce cas, c'est moi qui offre, asquiesça Marsolier.

— Voulez-vous que nous jouions cela au poker d'as ? Oui... Les dés Demetrios.

L'instant d'après, les dés roulaient sur la table. Mac Evans perdit la première manche. Une misère : vingt piastres. Marsolier perdit la deuxième manche, mais gagna la belle.

Tout cela en riant et en buvant.

Discrètement, le Grec avait renouvelé les consommations. On les joua encore. L'Anglais perdit de nouveau et, comme du coup, les six verres d'arak se trouvaient payés, il proposa de jouer de l'argent. L'enjeu était minime, Marsolier se laissa faire. Mal habitué aux boissons fortes, il perdait un peu le contrôle de ses sens et ne voyait pas que Mac Evans trichait, mais contre lui-même, pour laisser gagner son adversaire !

Bientôt le Français eut devant lui un joli tas de piécettes blanches et quelques clients du cabaret, attirés par les éclats de voix des joueurs, les jurons joyeux de l'Anglais, s'étaient rapprochés et faisaient cercle autour de la table.

Mais soudain, tout changea. Le lieutenant, sur un coup qui le dépouillait une fois de plus d'une centaine de piastres, se leva brusquement et, toute sa bonhomie disparue, prononça d'une voix forte en frappant du poing sur la table :

— Vous trichez, Monsieur !

Instantanément, Marsolier fut dégrisé. Il vit Mac Evans debout, arrogant ; il vit huit ou dix faces patibulaires autour de lui ; il vit le Grec Demetrios près de la porte du cabaret et en barrant le passage ; il comprit qu'il était stupidement tombé dans une embuscade et que le moment était grave.

Vivement, il se leva, repoussa sa chaise du pied et recula contre le mur, tout cela sans cesser de tenir sous son regard la bande narquoise. Il avait à cette minute la sensation d'être parfaitement maître de lui et d'être sûr de sa pensée comme de ses gestes.

— J'ai dit que vous trichez, Monsieur! répéta Mac Evans qui, sans doute, ne voulait pas laisser Pierre de Marsolier se reprendre.

— J'avais très bien compris, crapule ! répondit le Français. Si nous étions ailleurs qu'ici, seul à seul, je ne vous aurais pas donné la peine de renouveler votre injure... Mais je comprends, il y a autre chose... Allons, de quoi s'agit-il ? A qui en veut-on ? A ma vie ? J'en doute! A mon portefeuille ? Maigre butin : il ne coutient que des lettres de crédit nominatives... Alors ? Parlez, vous, Monsieur...

Ce fut le patron qui répondit :

— Il y a que je ne veux pas de voleurs dans mon établissement.

Une voix s'éleva, pelle d'un des assistants, un Italien sans doute, qui fit chorus :

— Parfaitement... pas des voleurs... nous sommes des honnêtes garçons... Pas des voleurs !

Au même instant, une bouteille lancée du fond du cabaret passa au-dessus de la rangée des têtes et vint s'écraser contre le mur, à quelques centimètres de Marsolier. Ce fut le signal de la bagarre. Le Français s'y jeta à corps perdu, seul contre dix !

Armé d'une chaise, dont il fit des moulinets, il tenta de se frayer un passage pour gagner la porte. Freddy Mac Evans, tranquillement, avait reculé jusqu'au bout de la salle et contemplait la scène dont, sans nul doute, il était l'inspirateur. Mais la tâche était trop dure pour un seul homme et Marsolier avait été refoulé vers le mur opposé à la porte.

Le jeune homme se jugea perdu, sans pour cela cesser de combattre. Et puis, tout à coup, il pensa à son revolver, à l'automatique dont, distraitement, il s'était chargé. Il n'hésita pas davantage

Il mit la main à la poche, sortit l'arme, déclencha le cran de sûreté et, sans viser, tira.

Le coup partit, mais au même instant, un des clients